TEALE, PROMESSE DE JOURS HEUREUX !

TEALE, la joie de vivre !

Tandis que certain·es se félicitent de l'arrivée de cette application miraculeuse, censée choyer notre bien-être tout en dopant notre productivité, prenons une grande inspiration (pleine conscience oblige), ouvrons notre chakra du doute… et explorons ensemble cette brillante idée.

Enfin un outil innovant pour mieux supporter de mauvaises conditions de travail !

Bonne nouvelle : France Travail toujours soucieux du bien-être et de la productivité de ses agents nous offre (en expérimentation pour un an) l'accès à TEALE.

Comme de nombreux grands groupes, champions du libéralisme bienveillant, France Travail fait le choix d'investir dans une appli « bien-être » plutôt que d'améliorer concrètement le travail, emboitant ainsi le pas à Carrefour, Air liquide, Adecco, AWS (Amazon Web Service), SFR, Sanofi…

Un petit clic pour les collaborateurs, un grand pas pour la santé mentale !

Avec l'appli TEALE nous pourrons donc :

- Réaliser un diagnostic personnel pour apprendre à mieux encaisser stress, surcharge et injonctions paradoxales ;
- Découvrir des outils pour repousser vos limites sans (trop) craquer ;
- Apprendre à résister à la tentation de l'absentéisme (et à culpabiliser si nous échouons) ;
- Gagner en "performance mentale"... sans rien demander à notre employeur.

Pendant ce temps-là, les revendications "démodées" peuvent bien attendre : pourquoi exiger encore des embauches, la fin de la précarité, de meilleures conditions et organisations de travail, de la reconnaissance, ou même de la dignité pour nos usagers…
...quand il suffit de prendre soin de soi grâce à l'appli.
Car désormais, la solution n'est plus dans l'action collective ou la transformation du travail, mais **en chacun de nous !**

Nous sommes les uniques responsables de notre santé, de notre motivation, de notre performance, et même...de notre burn-out.

Car France Travail aura tout mis en œuvre pour accompagner notre mal être : ma ligne d'écoute, Psy France, La QVT (en oubliant le C de « conditions de travail »). Et aujourd'hui... **TEALE !**

ET derrière cette belle promesse ? Des chiffres qui font vraiment rêver.
Car la start-up nous promet :

- Une **diminution de 3000€ par an et par collaborateur de la charge financière** que font porter sur les entreprises les problèmes de santé mentale !
- Une **diminution des jours perdus** pour absentéisme (dont 16% sont liés au burnout) !
- Une **diminution du turnover** (67% des collaborateurs qui quittent ou veulent quitter leur entreprise le font pour préserver leur santé mentale ! Les lâches…) !
- Et surtout une diminution du stress excessif qui engendre une **perte de production 2 fois plus importante que les absences pour burnout**.

C'est tout simplement un fabuleux **retour sur investissement de 5 fois** (et pouvant même monter jusqu'à **11 fois) l'investissement initial,** qui nous est annoncé sur le site de l'entreprise ! On s'en délecte par avance.

TEALE c'est la puissance de l'algorithme alliée au capitalisme bienveillant, la solution technologique aux problèmes sociaux. Alors oublions les luttes, les collectifs, les syndicats, les droits. Téléchargez TEALE et méditons. Sourions. Restons productifs.

Ou bien… redescendons doucement de notre nuage de pleine conscience. Et si cette fameuse « joie de vivre » version appli n'était qu'un joli vernis posé sur un mal-être structurel ? Si nous cessions de confondre accompagnement psychologique et abandon collectif ?
Si, au lieu de culpabiliser individuellement, nous nous redonnions les moyens de penser le travail autrement ? Alors peut-être est-il temps de nous reconnecter. Non pas à nous-mêmes via un écran bleu pastel, mais aux autres, à nos réalités de terrain, à nos droits, à nos colères — et à notre pouvoir d'agir.

Ou bien… si tout cela te laisse un goût amer :

Rejoins-nous. Syndique-toi à la CGT !

Parce que prendre soin de soi, c'est aussi refuser qu'on prenne soin du système… à notre place.

Parce que le travail peut (et doit) s'adapter. Pas le contraire.



TEALE, c'est un subterfuge de plus pour attester d'une politique de prévention… en s'abstenant bien d'adapter le travail.
Pire encore, en agissant au niveau individuel plutôt que collectif, cet outil recule encore dans la hiérarchie quant à sa capacité à prévenir les risques, et il conduit insidieusement à rendre les agents responsables de leur épuisement professionnel.

L'article L4121-1 du code du travail précise que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
L'article L4121-2 indique les principes et hiérarchise les mesures à prendre.

CGT FRANCE TRAVAIL OCCITANIE
cgtpeoc.org
facebook.com/CGTPEOCCITANIE
38 bis, rue Louis Plana
31 500 TOULOUSE
T. 05 62 16 78 16 / 12
1350 av A. Einstein, bât 11
34000 MONTPELLIER
T. 04 99 54 94 98 / 99